

MODÈLE ÉCONOMIQUE ET ÉVALUATION DES COÛTS DE LA DÉPOLLUTION À PARTIR DU RÉSEAU DES BACS À MARÉE

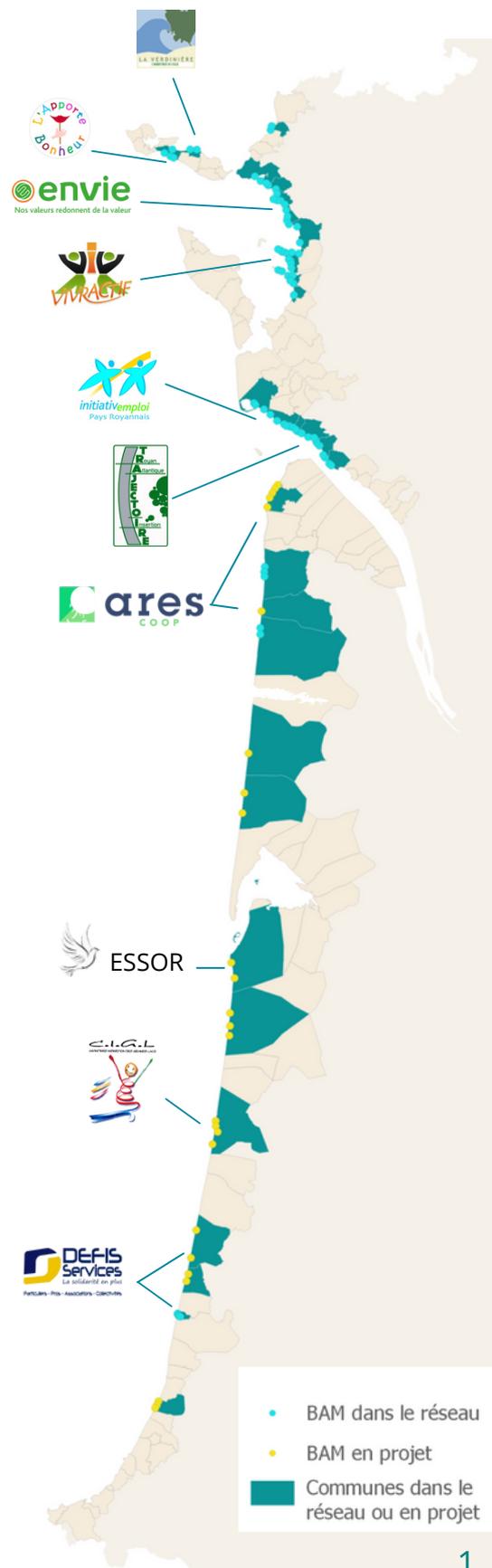


UNE APPROCHE STRUCTURANTE INITIÉE EN NOUVELLE -AQUITAINE

Une gestion professionnelle des bacs à marée, permet d'obtenir une vision des zones d'accumulation et d'estimer les quantités journalières de matière plastique échouée sur les littoraux.

Ce déploiement des bacs à marée associé à l'acquisition de données doit sa réussite à la participation citoyenne et au développement d'un réseau d'entreprises d'insertions qui collectent les déchets marins.

L'association INAE permet d'identifier les structures d'insertions présentes sur chaque territoire

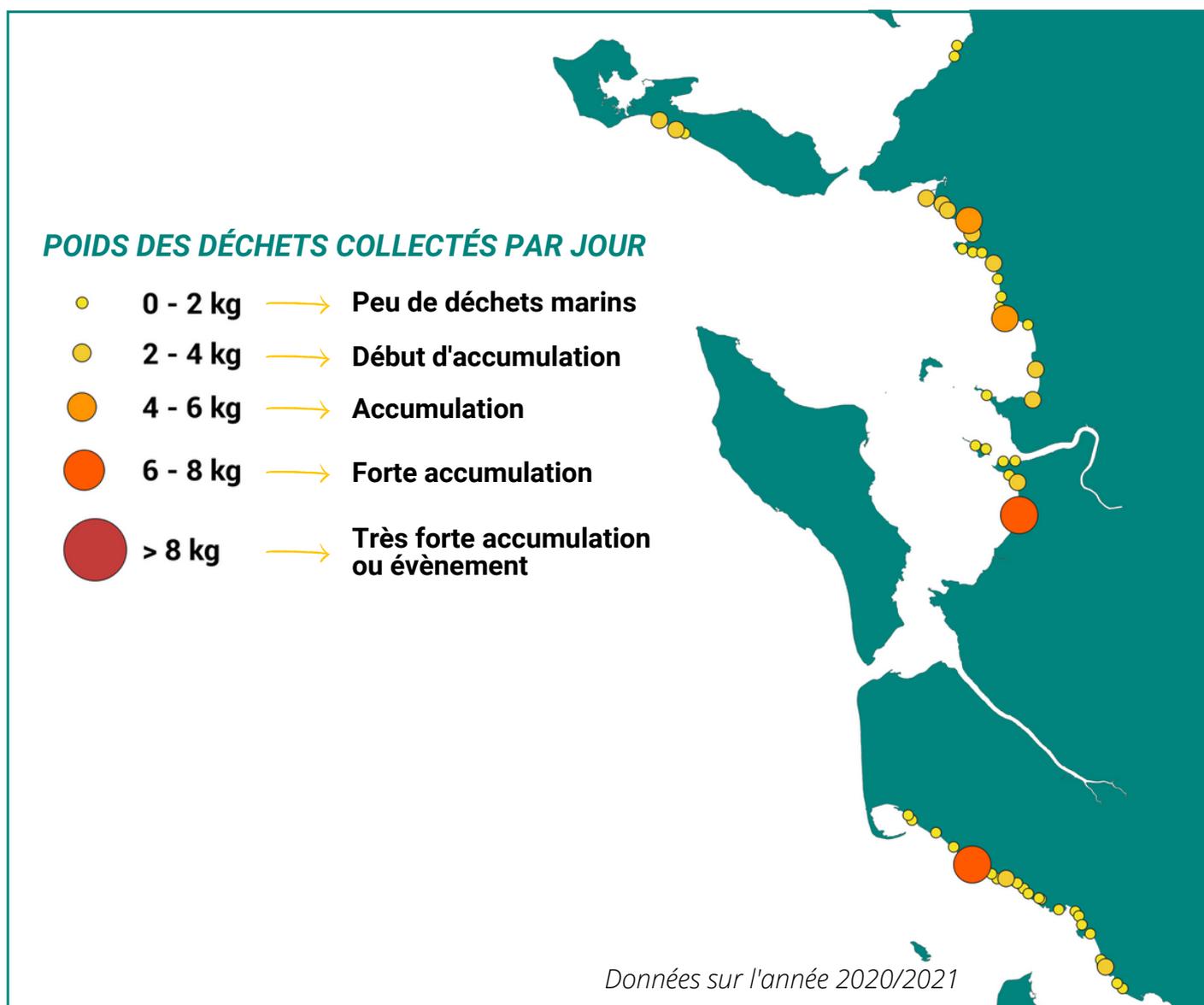


UN DOUBLE OBJECTIF ATTEINT.

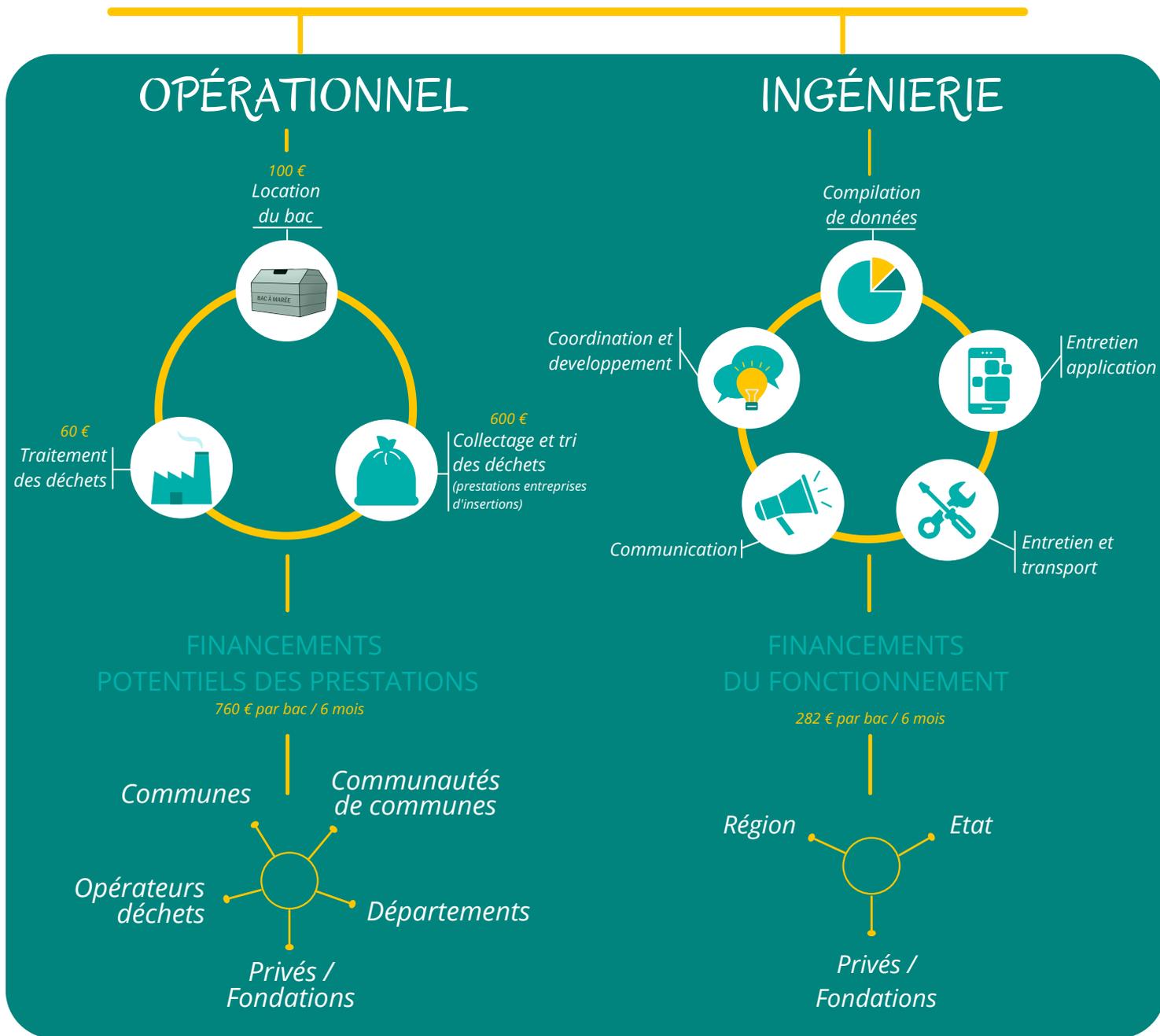
1. L'état d'accumulation des déchets marins échoués sur le littoral ou la pression anthropique des plastiques.
2. Le coût du collectage au kilo et l'impact économique de cette pollution.

L'indicateur d'accumulation journalière en kg/jour, se traduit par l'accumulation journalière par km de trait de côte, car nous estimons que le périmètre d'efficacité d'un bac à marée est d'un kilomètre linéaire.

L'ÉCHELLE TEO D'ACCUMULATION DES DÉCHETS MARINS



DÉTAILS DES COÛTS HT POUR UNE CAMPAGNE DE 6 MOIS



MODELE ACTUEL --> 1042 € HT
 APRÈS 3 ANS D'EXPÉRIMENTATION
 CAMPAGNE DE SIX MOIS POUR UN BAC

64 %
 Coût de collecte
 (communes,
 communautés de
 communes,
 départements)



9 %
 Coût de collecte
 Privés / Fondations

27 %
 Subvention de
 fonctionnement
 (délégation de service public)

**SUR LA CAMPAGNE 2021/2022 LE COÛT
 POUR 100 BAM SERAIT DE --> 104 200 € HT**

66 688 €
 Coût de collecte
 (communes,
 communautés de
 communes,
 départements)



9 378 €
 Coût de collecte
 Privés / Fondations

28 134 €
 Subvention de
 fonctionnement
 (délégation de service public)

MODÈLE ÉCONOMIQUE PAR TERRITOIRE

AU 01.10.21

ÎLE DE RÉ

67 %
Prestations
Communes



6 %
Privés / Fondations
Paprec / CRC

27 %
Subventions de
fonctionnement
Etat / Région

CDA DE LA ROCHELLE

58 %
Prestations
Communes 39%
Communauté de commune 19%



15 %
Privés / Fondations
Léa Nature / Paprec / CRC

27 %
Subventions de
fonctionnement
Etat / Région

ROCHEFORT OCÉAN

63 %
Prestations
Communes 39%
Communauté de commune 24%



10 %
Privés / Fondations
Léa Nature / CRC

27 %
Subventions de
fonctionnement
Etat / Région

ROYAN ATLANTIQUE

58 %
Prestations
Communes 48%
Communauté de commune 10%



15 %
Privés / Fondations
Léa Nature / CRC / Rotary Club

27 %
Subventions de
fonctionnement
Etat / Région

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

73 %
Prestations
Communes 30%
Département 43%



0 %
Privés / Fondations

27 %
Subventions de
fonctionnement
Etat / Région

DÉPARTEMENT DES LANDES

73%
Prestations
Communes 67%
Département 6%



0 %
Privés / Fondations

27 %
Subventions de
fonctionnement
Etat / Région

LE RÉSULTAT DES DONNÉES

À PARTIR DE 3 CAMPAGNES DE 6 MOIS SUR 3 ANS DE DONNÉES COMPILÉES

50 bacs
678 collectes → **64000 kg** de déchets collectés sur 3 ans

1 bac → environ **426 kg** de déchets collectés par campagne de 6 mois

SOIT EN MOYENNE 2,327 KG DE DÉCHETS COLLECTÉS PAR JOUR

Nota: Il y a parfois des disparités importantes entre les différents BAM suivant les zones d'accumulation.

ESTIMATION PAR EXTRAPOLATION DES QUANTITÉS TOTALES DE DÉCHETS ÉCHOUÉS SUR LES CÔTES DE LA MANCHE ET DE L'ATLANTIQUE (4 159 KM)

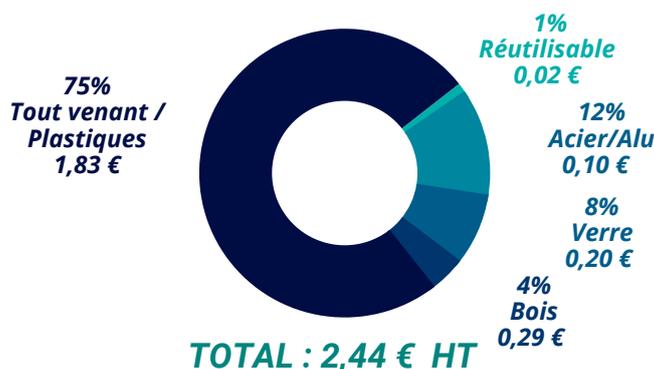
Nous pensons qu'en moyenne 7 tonnes s'échouent par jour entre Dunkerque et Hendaye

= 2 657 tonnes / an

Dont en Nouvelle-Aquitaine 620 tonnes

Dont en Charente-Maritime 268 tonnes

DÉTAILS DES COÛTS HT DE LA DÉPOLLUTION PAR MATÉRIAUX AU KILO



Coût estimé de cette dépollution à minima

4 MILLIONS D'EUROS PAR AN



**SANS LA PARTICIPATION CITOYENNE
CE COÛT DOUBLERAIT !**

RECOMMANDATIONS

Pour une optimisation du réseau et favoriser la compilation de données



Installer les bacs à minima 6 mois - octobre à mars.

(période de vents forts et échouages importants - hors périodes de nidifications et hors des périodes très touristiques)



Installer les bacs le plus proche possible du littoral et les éloigner des parkings pour éviter les déchets ménagers.



Favoriser les liens entre les citoyens, les élus, les collectivités et les entreprises ou associations d'insertion.

(sous forme de comités locaux par exemple)



Utiliser une signalétique rappelant que les bacs à marée ne sont pas des poubelles mais des indicateurs de l'état écologique du littoral.



Ne pas recycler les déchets. La plupart des plastiques échoués sont potentiellement nocifs car chargés en Polluants Organiques Persistants, en métaux lourds, en additifs etc... il est donc préférable de ne pas les recycler ou d'en faire des objets d'art pour éviter d'essaimer des micro-polluants. C'est un principe de précaution.

PERSPECTIVES



Installer 100 bacs à marée **par région littorale** pour évaluer les coûts de la dépollution de façon plus précise.



Communiquer sur le prix de la dépollution sur l'idée qu'un kg de plastique abandonné dans la nature va coûter aux collectivités environ **2 euros/kg collecté, (2000 € / tonne)** d'où l'importance de la mise en place de politiques de prévention.



Proposer une prise en charge financière des collectes et du **traitement par les REP**.



Créer sur le réseau BAM **une alerte "après tempête"** pour gagner en efficacité et mobiliser les entreprises d'insertion et les **bénévoles "collaborateurs occasionnels d'un service public"**.

CONTACTS

SCIC T.E.O

Fabrice FAURRE, *Gérant*

06 17 70 54 39

contact@teolarochelle.org

Plus d'informations sur www.bacamaree.fr

